## *Quelques Saturniens nouveaux de l'Amérique tropicale*,

par M. E.-L. Bouvier.

---

### **Hylesia Wagneri** nov. sp.

Jolie espèce rougeâtre ou pourprâtre dont M. E.-R. Wagner recueillit deux ♂, une ♀, quelques cocons et un fragment du végétal nourricier, le 30 mars 1902, à Cachoeirinha, Montagne des Orgues, province de Rio de Janeiro. Appartient au petit groupe formé par *lilex* Dognin, *margarita* Dognin, *minasia* Schaus et *bolivex* Dognin où les pattes sont rose rougeâtre et où l'abdomen est noirâtre en dessus avec la base et la région anale de couleur claire, ordinairement jaune ou rougeâtre. Se rapproche beaucoup de *minasia*, davantage encore de *lilex*.

*Mâle* (fig. 2). — Bord costal des ailes antérieures un peu arqué vers l'apex qui est obtus; le bord externe est très légèrement concave, presque droit et se continue par un angle anal très arrondi; bord externe des ailes postérieures modérément et régulièrement convexe, l'angle apical arrondi, l'angle anal plus brusque.

Coloration du corps assez semblable à celle de *lilex;* tête et partie antérieure du thorax ocre rougissant, la base et le bout anal de l'abdomen un peu plus pâles, la face dorsale du thorax et les ptérygodes brun violacé avec de nombreux poils ocre, la partie moyenne de l'abdomen noirâtre avec quelques poils ocre; antennes paille; face inférieure du corps et base des pattes ocre rougissant, le rose des pattes rosé vineux.

Dessus des ailes antérieures violet pâle lilacé sur toute la longueur de la région costale et la base où la teinte devient plus foncée et se prolonge en se rétrécissant peu à peu jusqu'au voisinage de l'angle anal, le reste de l'aile passant progressivement au gris jaunâtre lilacé; pas de ligne antémédiane distincte; une petite tache transverse brun violacé sur la nervure discale, au delà de cette marque deux lignes droites obliques, parallèles entre-elles et au bord externe, très éloignées de l'apex, la plus interne ocre jaune, assez large, plus ou moins effacée en avant, l'externe jaune violacé un peu moins nette, plus étroite et séparée de la précédente par une bande claire (de la couleur du fond), ayant à peu près la même largeur. Plus en

dehors, une bande lilacé clair sinueuse, parallèle à la précédente, sauf en arrière où elle fait un angle rentrant pour se confondre avec le violet lilacé du bord postérieur. Toute cette ornementation différente de *lilex*. — Aile postérieure d'un rose blanchâtre très pâle, sauf une bande externe assez large qui est plus foncée, et les indications vagues ou nulles d'une légère tache discale; le bord costal un peu plus rosé que le fond; il n'y a pas deux bandes comme dans *lilex*. Franges de toutes les ailes blanc grisâtre. Le dessous à peu près comme le dessus des ailes postérieures, avec une très vague tache discale aux antérieures, sans la ligne sombre commune propre à *lilex*. Envergure, 38-39 millimètres.

*Femelle* (fig. 3). — Ailes antérieures plus larges, avec le bord externe très convexe; les postérieures plus longues que dans le ♂, toutefois presque avec le même bord et les mêmes angles.

Coloration du corps et des pattes comme dans le ♂, mais tous les poils du thorax plus clairs.

Ailes brique vineux, un peu plus clair aux postérieures. Aux antérieures, la teinte est assez uniforme, un léger trait transverse un peu plus vif indique à peine la tache discale en dehors de laquelle se voit une bande droite plus sombre, oblique, très éloignée de l'apex, qui s'atténue progressivement en arrière et s'élargit en avant où elle n'atteint pas tout à fait le bord costal; bord externe un peu plus clair que le fond et formant un secteur limité en dedans par une ligne droite un peu sinueuse allant de l'apex à l'angle anal. — Aux ailes postérieures, il y a une large baane externe vague et plus foncée, parallèle au bord externe; peut-être aussi les indications d'une bande transverse plus pâle passant à peu près par la région discale. En dessous, les deux ailes sont semblables, d'un brique rosé, sans lignes ni bandes, avec la très vague indication d'une tache discale aux ailes antérieures. Franges de toutes les ailes blanchâtre rosé. Envergure, 40 millimètres.

*Chenille*. — D'après M. Wagner, «la chenille est brune à bandes jaune clair, et porte des touffes de gros poils ramifiés». Elle vit sur une plante dont M. Wagner nous a envoyé un fragment desséché; d'après la détermination de M. Benoist, du Service de botanique, c'est une Mélastomacée, le *Tibouchina holosericea* H. Baillon.

*Chrysalide et cocon*. — La chrysalide, d'un brun foncé, présente une douzaine de poils raides et crochus, situés dans la région anale; des poils simples et plus courts sont épars sur les autres segments abdominaux.

Formé d'une soie qui varie du blanc grisâtre au rougeâtre, le cocon à claire-voie est formé de deux vestes écartées, lâchement réunies, dont l'externe est plus irrégulière. Il est entouré de fibres et de brindilles végétales auxquelles sont agglomérées de grosses particules terreuses et des groupements assez réguliers (en forme de graines de Polygonacées) qui sont

probablement les excréments moulés de la chenille avec ces fibres et ces débris; les cocons mesurent 3 à 4 centimètres de longueur.

**Arsenura d'Espinayi** nov. sp. (fig. 1).

Grande espèce brune provenant de Sucula, Colombie, où le type, une ♀, a été pris par M. le capitaine d'Espinay, auquel je suis heureux de la dédier.

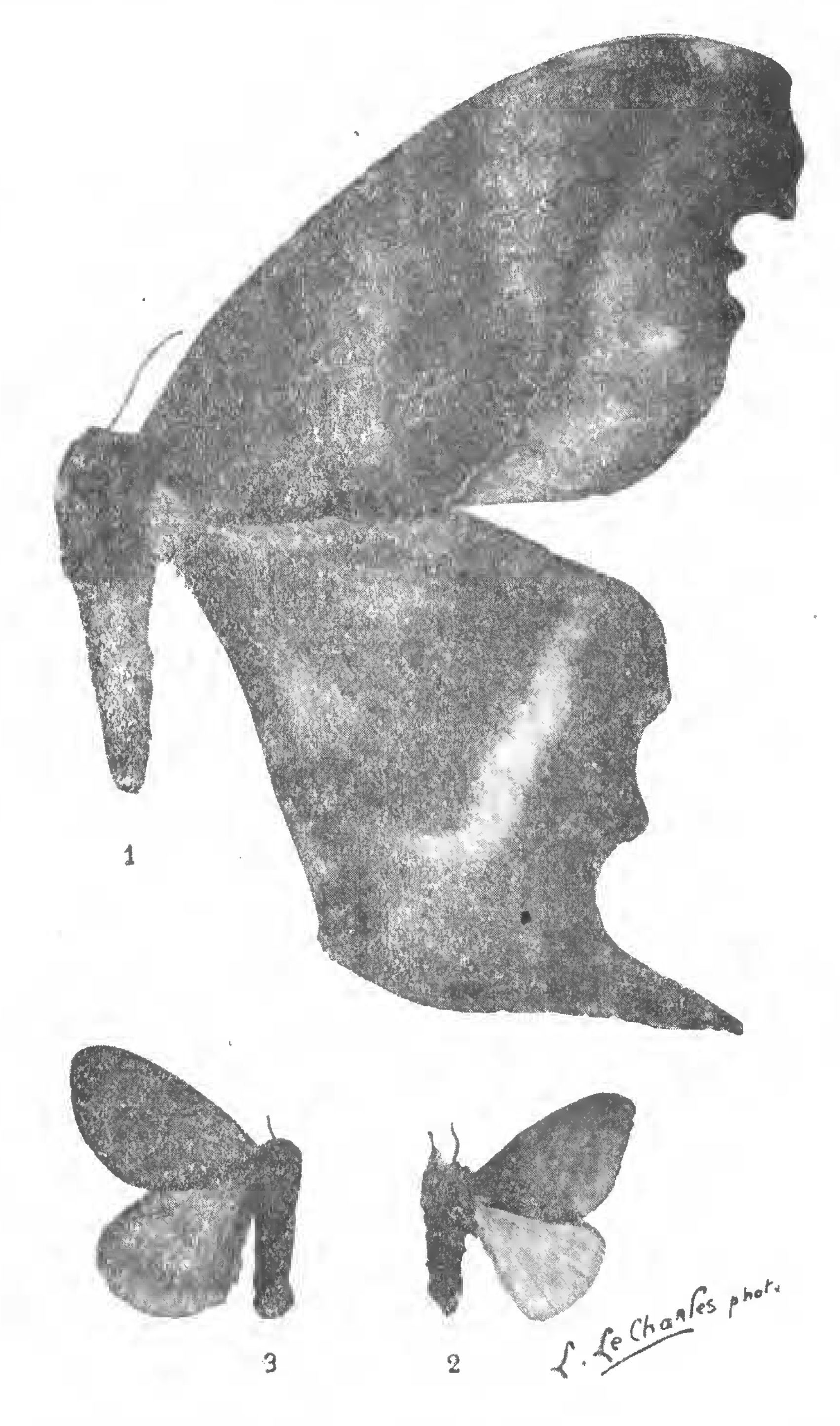
Corps brun foncé légèrement rougeâtre, la partie postérieure du thorax tirant au noir; les pattes marron fauve, les antennes jaunâtre sale.

Ailes antérieures à costa régulièrement arquée, l'apex carrément tronqué et onduleux, saillant en avant de deux échancrures arrondies et inégales qui lui font suite sur le bord externe dont le reste est une courbe très légèrement onduleuse. A la face supérieure, ces ailes sont d'un brun rougeâtre sur la base, la bande antémédiane, la bande médiane qui se bifurque dès la base, la bande submarginale et la marge dans la région de l'apex et des échancrures. Tout le reste est brun clair glacé de violacé blanchâtre; il y a en outre quelques taches d'écailles blanches, une sur le bord postérieur dans la région subbasale, trois sur le bord costal avant l'apex, deux et les vagues indications d'une troisième dans la moitié inférieure de la région externe, en dehors de la bande submarginale. En outre, dans leur moitié postérieure, la bande extradiscale noirâtre et cette dernière bande sont séparées par un étroit espace couvert surtout d'écailles blanches. Toutes les bandes s'atténuent en avant, l'antémédiane et la médiane deviennent progressivement plus étroites dans cette région, tandis que l'extradiscale et la submarginale s'élargissent; ces deux dernières sont coudées au niveau de la nervure $M^1$ (6), et très rapprochées, subparallèles au bord. La frange est marron rougeâtre. Pas de tache discale nette; sur la discotransverse, on voit seulement une ligne vague où le violacé blanchâtre est moins net.

Ailes postérieures avec une queue triangulaire, assez longue, dirigée obliquement en arrière et en dehors; en avant de cette queue, le bord externe présente deux ondulations assez profondes. Coloration brune, un peu fumeuse à la base où les écailles sont piliformes, rougeâtre violacé en dehors. Une bande extradiscale coudée au niveau de la queue, très atténuée près des bords antérieur et postérieur, large surtout dans sa partie moyenne; cette bande est faite surtout d'écailles blanches. En dehors de cette bande, dans les parties comprises entre le tornus et la queue, on voit trois zones à écailles blanches prédominantes, sur fond violacé. Frange comme aux ailes antérieures. Pas trace de tache discale.

Face inférieure jaunâtre, lavée de violacé aux ailes antérieures qui présentent trois bandes transverses violacées, une médiane vague, une externe

et une submarginale, celle-ci de beaucoup la plus large et la plus violacée : aux ailes postérieures les bandes se réduisent à l'externe qui est fauve, et




*Arsenura d'Espinayi*, fig. 1 ; *Hylesia Wagneri*, ♂ fig. 2, ♀ fig. 3.

à la submarginale qui est très violacée et envahit presque toute la partie externe de l'aile. Aux deux ailes une raie discale noirâtre, de nombreuses stries transverses noires, un liséré marginal jaune, bordé en dehors par la

frange marron, et en dedans par une ligne brun-noir chaud, atténuée ou interrompue de distance en distance.

Envergure 145 millimètres.

Cette espèce me paraît se rapprocher surtout de l'*A. Championi* Druce, du ♂ surtout, tel qu'il est représenté par Sonthonnax (4e fasc., Pl. XX, fig. 1), car la ♀ figurée par Druce est tout à fait différente par sa grande tache discale, ses taches et sa coloration, sa forme tout à fait autres; du reste, le ♂ de *Championi* ne présente pas aux ailes antérieures les deux échancrures arrondies propres à notre espèce. Celle-ci est également voisine de l'*A. Sambo* Schaus qui est dépourvu de taches discales, mais ne présente pas de bandes blanches aux ailes postérieures, de taches blanches dans les parties marginales des deux ailes; la face inférieure est très différemment colorée, et Schaus ne signale pas les deux échancrures caractéristiques de l'aile antérieure, non plus que l'apex tronqué.

**Dirphia Geneforti** nov. sp.

Une ♀ capturée à Ibarra, province d'Imbarra, Équateur, par le frère Génefort; l'exemplaire, en médiocre état et un peu mutilé, se trouvait dans un envoi fait au Muséum par M. Clavery, Consul de France à Quito.

Tête, thorax, pattes, partie antérieure dorsale et latérale des segments abdominaux, garnis de poils roses; partie postérieure des mêmes segments à poils châtains parmi lesquels se trouvent quelques poils roses; face ventrale de l'abdomen garnie de poils brun-jaune verdâtre clair; ces poils se retrouvent mêlés aux poils roses et aux poils châtains, sur les faces latérales et dorsale des trois segments abdominaux antérieurs, qui de ce fait, présentent des bandes transverses moins nettes que les segments suivants.

Les deux faces des ailes de la même teinte à peu près que la face ventrale de l'abdomen, avec une légère teinte rosée en dessous à la base des ailes antérieures, en dessus et en dessous à la base des ailes postérieures; la marge des ailes, sur les deux faces, un peu plus jaune et plus claire, comme les franges; les nervures tranchent nettement en brunâtre sur le fond, où d'ailleurs les écailles ne sont pas très denses. La bande antémédiane des ailes antérieures commence en dessus, au bord costal, par une grande tache blanc crayeux; elle est à peine indiquée ensuite par quelques poils blancs dont un petit groupe occupe le bord postérieur de la cellule et un autre la nervure anale, l'ensemble laissant deviner une ligne légèrement convexe en dehors. La bande extradiscale est marquée de même; elle commence par une tache blanc crayeux un peu avant le dernier tiers du bord costal, un peu en dehors de la cellule se manifeste sur $M^2$ (5) par un petit groupe de poils blancs, puis se dirige directement en arrière, à peine indiquée çà et là par quelques poils blancs, pour aboutir vers le

milieu du bord postérieur; elle fait en somme un angle obtus dont le sommet se trouve sur M[2]; mais, comme l'antémédiane, on la devine plutôt qu'on ne la suit, abstraction faite des taches. Une raie extradiscale semblable, mais moins nette, se trouve sur les ailes postérieures. Sur ces ailes comme sur les antérieures, une étroite zone légèrement plus claire, localisée sur la disco-transverse, semble représenter une tache discale. En dessous, les ailes sont dépourvues d'antémédiane; l'extradiscale des ailes antérieures se confond en arrière avec celle de la face supérieure; en avant, elle s'en écarte beaucoup et devient presque parallèle au bord externe; à peine indiquée en arrière, elle devient par contre de plus en plus large et plus blanche à mesure qu'elle se rapproche du bord costal. L'extradiscale des ailes postérieures se superpose exactement à la supérieure, mais elle est beaucoup plus nette, et blanche dans presque toute son étendue; un peu en arrière de son coude, elle entre en contact avec la raie discale, qui est ici plus nette qu'en dessus; cette raie est, au contraire, fort vague sur les ailes postérieures. Envergure, 74 millimètres.

Dédiée au frère Génefort, qui l'a découverte.

Par sa forme, la couleur et la disposition des bandes des ailes et de l'abdomen, la disparition à peu près complète des taches discales, cette espèce ressemble étroitement au *D. semirosea* Walk. et au *D. fumosa* Feld., surtout à la première dont les antennes sont jaune-gris clair, tandis qu'elles sont d'un noir intense dans la seconde. Elle diffère profondément de toutes deux par la coloration entièrement rose du corps, des palpes et des pattes, à l'exception des bandes foncées abdominales et de la coloration jaune verdâtre de l'abdomen.

Par la coloration de ses ailes, elle se rapproche beaucoup d'une forme guatémalienne du *D. semirosea,* forme dont les ailes sont d'un jaune-brun parfois un peu enfumé, rarement avec les vagues indications d'une teinte rose. Un ♂ et une ♀ de cette forme furent rapportés du Guatémala, en 1854, par Angrand, et portent dans la collection le nom (simplement manuscrit, je pense) de *Chlorotopus Angrandi* Lucas; les antennes du ♂ sont d'un gris fumeux très foncé, très différentes des antennes de la ♀ qui ont la coloration normale; depuis, le Muséum a reçu six autres femelles très semblables de M. René Guérin, qui les recueillit également au Guatémala. Cette forme se rapproche à la fois de *fumosa* et de *Geneforti,* elle me paraît constituer une variété locale à laquelle on peut laisser le nom d'*Angrandi* proposé par Lucas.